

## APPEL À PROJETS PILOTES

### 2020-2021

L'appel à projets pilotes 2020-2021 du Centre NUTRISS a comme objectif de stimuler les collaborations interdisciplinaires entre les chercheurs de différentes disciplines du Centre.

#### *Objectif*

- Favoriser de nouvelles collaborations entre les chercheurs des différents axes et la recherche interdisciplinaire effectuée au Centre NUTRISS.
- Générer des résultats préliminaires en appui à de nouvelles demandes aux organismes subventionnaires.

#### *Critères d'admissibilité*

Le projet doit être dirigé par un membre du Centre NUTRISS et inclure au moins un autre membre du Centre provenant d'un autre axe de recherche. Il n'est pas possible de transférer des fonds à des chercheurs qui ne sont pas affiliés à l'Université Laval.

#### *Présentation des demandes*

Les demandes écrites doivent inclure toutes les informations suivantes:

- Le titre du projet, les chercheurs impliqués et leur institution d'appartenance, et la complémentarité des membres de l'équipe;
- Une description du projet (contexte, objectif, méthodologie et plan de réalisation; max. 1 page);
- Les retombées escomptées du projet (max.1 page):
  - Poursuite des travaux via des demandes d'octroi futures;
  - Potentiel du projet à mener à l'intégration de nouveaux chercheurs;
  - Contribution à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS.
  - Utilité du projet pour d'autres chercheurs du Centre NUTRISS.
- Un budget détaillé et la justification des fonds demandés selon les objectifs poursuivis (max. 1 page);
- Un CV abrégé des chercheurs non-membres du Centre NUTRISS s'il y a lieu (maximum 5 pages par chercheur).
- La demande doit être complète et présentée **en un seul document PDF**. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.

La date limite de transmission de la demande est le **2 novembre 2020** à [annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca](mailto:annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca). **Une seule demande** par chercheur peut être soumise.

## *Évaluation des demandes*

### **Procédure d'évaluation**

Les demandes admissibles sont transmises à un comité d'évaluation composé de membres chercheurs du Centre NUTRISS n'ayant pas déposé de projet dans le cadre du présent concours. Le comité d'évaluation utilisera une grille détaillant ces critères :

### **Critères d'évaluation (note de passage: 80 %)**

- Pertinence et lien avec la programmation scientifique du Centre NUTRISS **(25 pts)**;
- Nature interdisciplinaire du projet et qualité de l'équipe **(25 pts)**
- Potentiel de retombées pour le Centre NUTRISS **(25 pts)**:
  - Poursuite des travaux via des demandes d'octroi futures;
  - Potentiel du projet à mener à l'intégration de jeunes chercheurs;
  - Contribution à l'innovation et à l'évolution de la programmation de recherche du Centre NUTRISS.
  - Utilité du projet pour d'autres chercheurs du Centre NUTRISS.
- Faisabilité du projet **(15 pts)**.
- Qualité de la demande **(10 pts)**

### **IMPORTANT :**

- *À qualité égale, les projets qui se distingueront par leur caractère multidisciplinaire seront priorités.*
- *À qualité égale, les candidatures provenant de jeunes chercheurs seront priorités.*
- *À qualité égale, les candidatures provenant des groupes désignés par le plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université Laval seront priorités.*

### **Annnonce des résultats**

Les recommandations des comités d'évaluation sont soumises au comité scientifique du Centre NUTRISS qui prend les décisions de financement. L'attribution des projets financés sera annoncée en janvier 2021.

### **Nature du soutien financier**

- L'aide maximale accordée par projet est de **15 000 \$**.
- Les dépenses admissibles incluent: fournitures de laboratoire, services de plateforme, salaires (étudiants, professionnels, stagiaires).
- L'aide financière est accordée pour une période de 12 mois et n'est pas renouvelable.